

Bourseville

Infos



Mai 2014

Edito :

Chers administrés,

Comme vous pouvez le constater, nous avons, avec le concours de la Commission Communication, fait évoluer la présentation du bulletin d'information. Bien entendu, le compte rendu synthétique de la réunion du Conseil y figure en première place, sachant que le procès verbal complet détaillé est consultable en Mairie par chaque habitant de Bourseville. Nous avons souhaité ouvrir ce « Bourseville Infos » plus largement aux différents aspects de la vie de notre commune.

Nous incluons de temps en temps des suppléments : cette fois ci, c'est un supplément « infos pratiques » qui met à jour les informations utiles et que chacun pourra conserver. Nous consacrerons un prochain supplément à la vie des Associations dans notre village.

Nous garderons cependant une présentation simple et économique, réalisée avec les « moyens du bord », car si l'information de tous est importante, la gestion de nos finances ne l'est pas moins !

Un dernier point : comme nous nous y sommes engagés, la distribution de « Bourseville infos » sera désormais faite dans chaque foyer dans les 15 jours suivant la réunion du Conseil Municipal

Bonne lecture

Jean Michel Flachet

Au sommaire :

Conseil municipal : réunion du 6 mai 2014	page 2
Finances communales : le point du Trésorier	page 5
Activités périscolaires : quoi de neuf à la rentrée ?	page 6
Programme d'action municipale : où en sommes nous ?	page 6
Devoir de mémoire	page 6
Fête de la Musique	page 6
Etat civil	page 7
A vos Agendas	page 8
Ch'coin picard	page 8

Conseil Municipal du 6 Mai 2014

Les 15 membres du Conseil Municipal étaient présents.

A l'invitation du Maire, le Trésorier, Mr LE MOIGNE, est venu en début de réunion présenter une analyse de la situation financière arrêtée en 2013. Vous en trouverez les grandes lignes, page 3.

Le Maire et l'ensemble du Conseil ont remercié le Trésorier pour cette présentation

Procès verbal de la réunion du 28 Mars

Le Procès verbal a été adopté.

Voici la liste complète des représentants dans les différents syndicats intercommunaux, qui n'avait pas été donnée lors du précédent bulletin d'infos :

SIER (Syndicat Intercommunal pour l'Energie dans la Région Nord Vimeu) : Mmes Holleville et Roques, suppléants : Mme Migeot et Mr Delbarre

SIAEEV (Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration de l'Écoulement des Eaux dans le Vimeu) : Mrs Richard et Delbarre, suppléants Mrs Duret, et Caux

SIPPH (Service d'Intégration Professionnelle des personnes Handicapées) : Mme Lenfant et Mr Delbarre, suppléants Mme Guillot et Mme Roques

SIEP (Syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie) : Mr Flachet et Mr Dentin, suppléant Mr Duret

Vote du Budget 2014

Le Maire a rappelé que la préparation du budget avait fait l'objet d'une réunion préparatoire de la commission des finances élargie à l'ensemble des conseillers.

La présentation du Budget 2014 a été ensuite réalisée, Mr Dumont commentant les principaux chapitres et donnant, avec Mr Flachet, les précisions et réponses aux questions.

Le budget total de fonctionnement est de 740 001 euros. Ce montant recouvre :

- Les dépenses courantes de fonctionnement de la commune, qui se montent à 465535 euros, et un virement pour financer les investissements de 274465 euros.

- Les recettes proviennent principalement des impôts et taxes : 259731 euros, et des dotations de l'Etat : 149713 euros, et d'un report de l'exercice antérieur de 279254 euros

Plusieurs points sont à noter et on donné lieu à des échanges, notamment avec MM Dubuc, Duret, Richard :

- la commune a été avisée, le matin même de la réunion de conseil, que la dotation de l'Etat était réduite de 20 000 euros ! (prévue initialement à 169000 euros)
- face à cette décision, la réserve de 33 000 euros qui avait été prévue pour faire face aux dépenses imprévues a été réduite à 13 000 euros, solution acceptée par tous.
- Toujours du côté des recettes, le budget doit prendre en compte la baisse des rentrées en impôts et taxes, sous l'effet de la diminution de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises) de 16 000 euros liée au départ de l'entreprise Valentin.

M Desprez fait remarquer qu'au total, la diminution des rentrées liées aux impôts et taxes et aux dotations de l'Etat nécessite un effort de 40 000 euros sur les dépenses .

Le budget total d'investissement est de 611803 euros . Ce montant recouvre :

-Les dépenses d'investissement , qui correspondent à 3 postes essentiels : le règlement des factures des travaux d'enfouissement des réseaux, de l'ordre de 300 000 euros, le remboursement du capital des emprunts (60 000 euros) et , comme pour le fonctionnement, une réserve pour imprévu de 28500 euros. Mr Dumont a précisé que , compte tenu du montant de 520815 euros indiqué en opération d'équipement afin d'équilibrer le budget, un excédent devrait être donc être dégagé et reporté sur l'exercice 2015.

-Les recettes d'investissement , qui proviennent des crédits votés au budget 2014 de 366 325 euros, issu notamment du virement du budget fonctionnement de 274465 euros signalé plus haut, et d'un report de l'exercice précédent de 245477 euros.

Mr Flachet a remercié Mr Dumont pour la présentation et souligné que l'analyse du budget montre bien que nous devons être tous mobilisés ,notamment dans les deux ans qui viennent, pour gérer les finances de la commune,tant au niveau des économies que dans la recherche des sources de financement.

Mr Desprez a souligné qu'en faisant abstraction des reports des exercices antérieurs, notre budget de fonctionnement courant était tout juste à l'équilibre, sans marge de manoeuvre, et rappelé qu'en matière d'investissement, l'excédent de 2013 reporté sur 2014 provenait en fait de l'emprunt de 300 000 euros,dont la charge de remboursement arrivera en 2015.En conclusion, Mr Flachet a confirmé qu'un budget, c'est une indication maximum de dépense et non une autorisation systématique de dépense jusqu'au montant budgété .Nous pèserons chaque décision avec une attention particulière , dans le souci de préserver l'équilibre budgétaire de notre commune,dans un contexte difficile, comme nous l'avons encore vu aujourd'hui avec le désengagement de l'Etat.

Le budget 2014 a été mis au vote,et adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition 2014

Le Maire a indiqué que, conformément à son engagement pris pour 2014 et à la volonté de ne pas alourdir la fiscalité, il proposait de maintenir les taux d'impositions actuels . Cette décision a été votée à l'unanimité : *Taxe d'habitation : 19,22%* *Taxe sur le foncier bâti : 14,82%*

Taxe sur le foncier non bâti 33,84% *Cotisation foncière des entreprises : 18,02%*

Désignations de représentants :

SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique, Gymnase du Lycée): titulaire Mme Holleville et suppléante Mme Guillot . Représentant Défense : Mr Dubuc

Contribution SIAEEV et centimes syndicaux

Conformément à la note de la Préfecture, une délibération est prise pour approuver le fait que la contribution en centimes syndicaux du SIAEEV (voir définition plus haut) apparaisse directement dans les impôts, comme précédemment.

Accréditation au Maire

Jean Michel Flachet a reçu à l'unanimité les accréditations nécessaires à l'exercice de son mandat (signatures,etc..) Les 4 adjoints ont été désignés comme suppléants délégataires :

Indemnité Trésorier

L'indemnité de conseil du trésorier a été reconduite pour un montant de 400 euros

Modifications heures scolaires

Mme Roques informe le conseil qu'une demande a été faite par la directrice de l'école de modifier les horaires du matin, en passant de 8h45 à 9h et de 11h 45 à midi.

Ce décalage d'horaire avait été institué afin d'éviter les heures de forte circulation dans le village après la sortie des usines et bureaux.

La discussion fait apparaître que ce décalage peut avoir quelques incidences sur la garderie et l'organisation des parents. La mesure, si elle doit être mise en place, ne devant être effective qu'à la rentrée, il est décidé de reporter la décision au prochain conseil, ce qui laissera le temps pour une consultation des parents.

Borne camping car

A l'invitation du Maire, Mr Delbarre présente le projet d'évolution concernant la gestion de l'aire de Camping car. L'aire de camping car est de plus en plus fréquentée. On peut compter parfois jusqu'à 6 camping car le Week-end. Actuellement, nous avons un manque à gagner qui peut aller jusqu'à quelques centaines d'euros mensuels, car aucune indemnité n'est demandée pour le stationnement, et il n'est pas facile d'assurer de façon continue le passage pour l'électricité. Par ailleurs, le tarif pour l'eau à 4 euros apparaît à l'inverse trop élevé. Après discussion, les dispositions suivantes sont adoptées à l'unanimité:

-Tarif : stationnement 5 euros, électricité 3 euros (avec une alimentation de 10 ampères, ce qui n'est pas le cas partout), eau 2 euros.

-Recouvrement : Mr Germain Méresse assurera un recouvrement quotidien, y compris le Week end. A ce titre, il percevra une majoration de son indemnité de mission. En dépannage, Mr Philippe Hédin assurera le remplacement de Mr Méresse ainsi que les adjoints si nécessaire.

-Gestion : une régie comptable dédiée à cette activité va être instaurée et Mr Méresse sera le régisseur

-Information : Mme Roques va adapter le panneau multilingue en conséquence et les infos seront actualisées sur le réseau des sites internet de Camping-caristes. Mr Flachet a souligné en conclusion qu'il fallait regarder ce dossier globalement et qu'il doit assurer un retour sur les investissements qui ont été fait par les finances de la commune, tout en maintenant des tarifs attractifs pour les touristes



Eolien

Le Maire a rappelé que concernant la question de l'éolien sur la commune, lui-même et le conseil n'avaient pas changé de cap par rapport aux positions prises avant les élections. Comme il a pu être constaté, toute l'équipe travaille et travaillera au maximum pour équilibrer les finances sans intégrer l'éolien.

Divers

La question du recueil des chiens perdus est posée à nouveau, et Mr Delbarre fait état de l'obligation dans laquelle se trouve la commune à cet égard. Le refuge d'Oisemont, contacté, ne peut malheureusement pas intervenir sur la commune. Le refuge d'Etalondes est une possibilité, la convention portant sur un tarif de 1,07 euros par habitant et par an. Après discussion, et à la demande du Maire, la question est reportée à la prochaine réunion.

oooooooooooooooooooo

Finances communales : le point du Trésorier

L'analyse présentée par Mr Le Moigne concerne la situation à fin 2013. Les principaux constats sont les suivants :

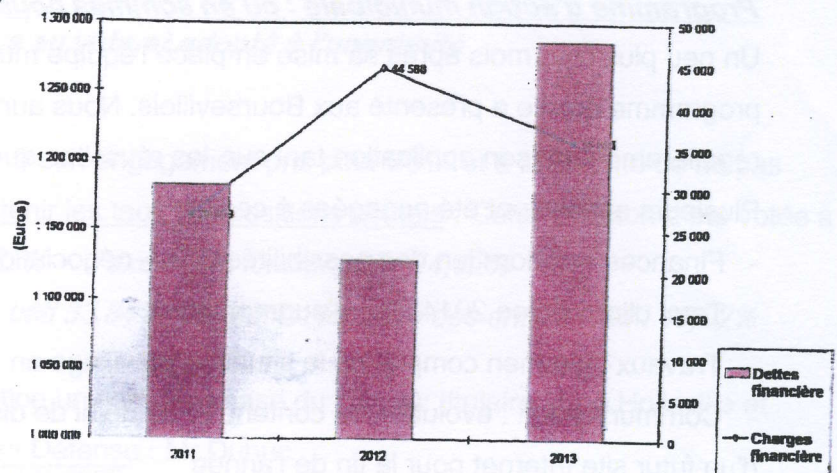
- Revenu moyen par foyer de 22723 euros, supérieur à la moyenne de la Somme, qui est de 20178 euros
- Les charges de fonctionnement sont maîtrisées et les produits de fonctionnement relativement stables *nota : en baisse en 2014 du fait de la baisse des dotations de l'Etat et du départ de la Sté Valentin)*
- Compte tenu du poids du remboursement de l'annuité de l'emprunt, la « capacité d'autofinancement nette », la CAF, reste faible et est même négative en 2013

explication du trésorier sur la « CAF » : La CAF nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité de dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.

- L'endettement est trop lourd, et il conviendrait de réduire l'encours de la dette

explication du trésorier : « l'encours de la dette est d'un niveau très élevé. Il représente 1 287 000 euros au 31:12/2013, soit 1700 euros par habitant contre 449 euros dans la Somme.. Il faut 2,64 années de produits pour apurer la dette alors que ce ratio ne devait pas dépasser 1,4, et que la médiane pour les communes comparables est de 0,4 » (nota : sans compter le remboursement des intérêts, qui porte le montant par habitant à plus de 2000 euros)

Évolution des dettes et des charges financières



- Il conviendra de cibler les dépenses d'investissement, pour éviter de contracter un nouvel emprunt et pour ne pas épuiser le fonds de roulement

- Les marges de manoeuvre en matière de fiscalité locale sont faibles, d'autant plus que les bases de CFE (Contribution Foncière des Entreprises) sont passées de 191 813 euros en 2012 à 35 800 euros en 2013 (incidence du départ des Ets Valentin)

Analysant cette présentation , qui fait suite à celle de début 2012, JM Flachet a souligné que l'analyse du Trésorier confirmait celle faite par lui même et son équipe : l'attention particulière à la gestion des finances , les actions visant à attirer de l'activité sur la commune, à re structrer la dette pour autant que possible, à rechercher des économies, constituent des axes fondamentaux pour le mandat de ce Conseil.

oooooooooooooooo

Activités périscolaires : quoi de neuf à la rentrée ?

Les pouvoirs publics venant de décider de la possibilité de certains assouplissements par rapport à la réforme votée en 2013, Mme Roques, en charge de la scolarité, va prendre un certain nombre de contacts en vue de préparer une solution pour la rentrée qui sera soumise au Conseil qui se tiendra avant les vacances.

A ce stade, la réflexion pourrait consister à s'orienter, dans la mesure du possible, sur le regroupement des activités sur une demi journée, désormais autorisé, et à voir avec la CCVI quelle organisation peut être mise en place à son niveau.

Nous comprenons les interrogations des parents d'élèves et des enseignants sur ce sujet, et sommes, comme eux, soucieux de trouver les meilleures solutions pour nos enfants.

Nous devons malheureusement nous adapter à une situation changeante, et qui plus est va créer à terme de nouvelles obligations financières pour notre commune, alors que dans le même temps les dotations de l'Etat sont réduites, comme vous avez pu le constater en lisant le compte rendu sur le budget 2014. En résumé : Information dès que possible, avant les vacances

oooooooooooooooo

Programme d'action municipale : où en sommes nous ?

Un peu plus d'un mois après sa mise en place l'équipe municipale a commencé à travailler sur le programme qu'elle a présenté aux Boursevillois. Nous aurons à cœur de vous tenir informé régulièrement de son application, tant sur les réussites que sur les difficultés.

Plusieurs actions ont été engagées à ce jour :

- Finances : exploration des possibilités de re- négociation des emprunts
- Taux d'imposition 2014: pas d'augmentation.
- Travaux : examen complet de la situation du village en matière d'entretien.
- Communication : évolution du contenu et du délai de distribution du bulletin municipal. Préparation d'un futur site Internet pour la fin de l'année
- Vie Associative : contact prévu avec toutes les Associations avant l'été.

oooooooooooooooo

Devoir de mémoire

Le 27 Avril dernier, Anciens Combattants, Conseil Municipal, Sapeurs Pompiers, Musique de Vaudricourt, les familles, enfants des écoles, étaient réunis pour célébrer la mémoire des déportés.

Cette année est celle de l'anniversaire des 70 ans du débarquement qui marqua le début de la libération de la France. Mais, comme le Maire le rappela dans son discours, 1944 fut aussi une année terrible d'arrestations et de déportations. Nul ne pouvait oublier en particulier en ce jour la mémoire de Gaston Leroy, décédé le 2 juillet 1944.



8 Mai 1945 – 8 Mai 2014 : La Célébration de la fin de la 2ème guerre Mondiale a été à nouveau l'occasion d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés lors de ce conflit.

Dépôt des gerbes à la mémoire des déportés



Discours du Maire pour l'anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale

Remise de Médaille à Mr Julien Boulanger par le Président Guy Lecomte

Après le dépôt des gerbes et le discours du maire, Mr Julien Boulanger s'est vu remettre la médaille du Mérite Fédéral des anciens combattants ACPG -CATM par le Président Guy Lecomte

oooooooooooooooooooo

Fête de la Musique

Le club du Bel Age vous invite à

La fête de la Musique ! Le vendredi 20 Juin, au centre Socio culturel !

Animation Festi - Val

A partir de 19 h 30 !

Laissez vous tenter ! On vous attend, de 7 à 77 ans...et plus !

Surveillez vos boîtes aux lettres : Une information complète sera remise début juin

Etat civil

Naissances
Gosset martin le 18 mars 2014 à Abbeville

Décès
Denis Julien, le 17 Mars 2014 à Bourseville
Savary Ludovic, le 2 Avril 2014 à Bourseville

Mariages
Loisel Delphine et Sellier Anthony, le 10 Mai à Bourseville
Hurtelle Elsa et Gignon Fabien, le 17 Mai à Bourseville

oooooooooooooooooooo

A vos Agendas

- **Dimanche 25 Mai: Elections Européennes.**
Le bureau de vote à la Mairie sera ouvert de 8h à 18h. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur !
- **Dimanche de Pentecôte 8 juin : Méchoui de l'Amicale des Sapeurs Pompiers**
- **Théâtre de l' Ecole : 17 juin à 18 h**
- **Kermesse de l' Ecole : 20 Juin après midi**
- **Vendredi 20 Juin : Fête de la Musique au Centre Socio culturel**
- **Centre aéré .:** ouverture lundi 7 juillet , jusqu'au 1er Août
- **Fête du 14 Juillet**
Comme chaque année : Défilé aux monument aux morts le matin, repas champêtre le midi , suivi de jeux en plein air l'après midi.

oooooooooooooooooooo

« Ch'coin Picard »

Habiter Bourseville, c'est être Picard et fier de l'être !
Une nouvelle petite rubrique pour faire vivre notre langue du Vimeu ! Connaissez vous les dictons picards ?

« O n ' peu mi avein-ne dé l 'frin-ne d'-in sac éd carbon ! »

« On ne peut pas sortir de la farine d'un sac de charbon »
ce qui veut dire « on ne peut pas changer sa nature »
A l' rvouyéure ! (A bientôt)



oooooooooooooooooooo

Bourseville Infos est réalisé par la commission Communication : JM Flachet, M Desprez, C Roques, C Delbarre , G Holleville, F Duret, D Dubuc

Bourseville Infos



Supplément « infos pratiques » mai 2014

1) Mairie

Le secrétariat , assuré par Mr **Dumont Sébastien** , est ouvert pour toutes vos démarches administratives et est à votre écoute :

Lundi de 14 h à 17 h Mardi de 10 h à 12 h
Jeudi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30

Vous pouvez également rencontrer les adjoints à la Mairie pendant leur permanence , qui pourront vous aider :

Chantal Roques , 1er Adjoint le vendredi de 15h à 16 h
(notamment en charge des questions de scolarité, urbanisme, Centre communal d'action sociale)

Géraldine Holleville, 2ème adjoint, le samedi de 11h à 12 h
(notamment en charge du Centre Socio-Culturel, des Fêtes et Cérémonies)

Christian Delbarre, 3ème adjoint, le mardi de 17h à 18 h
(notamment en charge des travaux et du personnel technique)

Michel Desprez 4ème adjoint, le jeudi de 17h à 18 h.
(notamment en charge des questions de communication et de finances)

Vous pouvez également rencontrer le Maire : **Jean Michel Flachet**, sur rendez -vous.

Mairie : 305 Grande rue - 80130 Bourseville
Téléphone : 03 22 30 20 33 Télécopie 03 22 61 24 70
Adresse mail: mairie-bourseville@wanadoo.fr

2) Services communaux

- Centre Socio-culturel : Location grande salle ou petite salle, pour réunions, cérémonies.

Se renseigner à la Mairie pour les tarifs. Il est conseillé de s'y prendre plusieurs mois à l'avance pour réserver .

- Location pour le week – end de tables, chaises, vaisselle pour des manifestations privées.

Renseignements à la Mairie pour les tarifs.

- Déchets :

- Dépôts des déchets verts (gazon et branches exclusivement !) : accès aux bennes au 823 rue d'Abbeville du lundi au samedi, de 8 h à 19 h (sauf dimanche et jours fériés)

- Dépôt d'une benne à domicile pour déchets verts : chaque foyer de Bourseville dispose d'un droit au dépôt d'une benne à domicile, une fois par an. Demande à faire à la Mairie.

- Ramassage des petites branches sous forme de « fagots » ficelés chaque 3ème jeudi du mois (le lendemain des encombrants)

- Rappel : l'utilisation des engins à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses...) est autorisée uniquement du lundi au vendredi ,de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19 h, les dimanche et jours fériés de 10h à 12 h. Merci !

- Ramassage des ordures : Le ramassage est organisé par la CCVI (Communauté de Communes du Vimeu Industriel). Le calendrier distribué chaque année, est disponible à la Mairie en cas de besoin.

La déchèterie est ouverte à Feuquières, sur présentation d'un badge, à retirer sur place (Zone industrielle) avec justificatif de domicile (ex : facture EDF)

3) Information et communication Internet:

La commune de Bourseville est désormais présente sur une page Internet du site de la CCVI : www.cc-vimeuindustriel.fr (aller dans l'onglet « communes »)

Le site Internet complet, propre à la commune, devrait voir le jour avant la fin de cette année. Il permettra à tous les utilisateurs d'Internet d'avoir en direct toutes les informations sur la vie de la commune.

4) Ecole - Centre aéré

- Ecole : En cas de besoin, contacter la Directrice, Mme TESTU Fanny
Tél de l'école : 03 22 26 51 91

- Parents d'élèves : Association « Les Loupiots de Bourseville » .
Contacter Mme CANTRELLE Delphine

- Cantine Scolaire : Vente des tickets à la Mairie, le jeudi de 16 h à 18h30

- Garderie : Assurée de la sortie des classes jusqu'à 18h30 . Vente des tickets à la Mairie, le jeudi de 16 h à 18h30

- Centre Aéré : Accueil des enfants les après midi pendant 4 semaines en juillet. Pour les inscriptions, se renseigner à la Mairie.

5) Social

- Permanence de l'Assistante sociale : chaque premier mardi du mois
Pour prendre rendez vous : tél au 03-60-03-42-40

- Aide à Domicile : L' Association FAMILLES RURALES Bourseville et environs assure des services à domicile pour les personnes âgées . Une prise en charge est possible au titre de l'Allocation Personnalisée Autonomie.

Pour tout renseignement : s'adresser aux bureaux
578 Grande rue à Bourseville, ouverts du lundi au vendredi,
tél 03- 22- 30- 69- 98, ou contacter la Présidente Mme ROUECHE
Marylène (sur rendez vous, au même numéro)

6) Activités associatives

De nombreuses associations existent dans notre commune. Elles proposent des activités ou rendent des services dans de nombreux domaines, culture, sport, etc... et pour tous les âges.

Vous trouverez ci dessous une liste des associations ayant leur siège à Bourseville :

Les loupiots de Bourseville
Jeunesse sportive Boursevilloise
Jardins ouvriers
Familles rurales
Amicale des Anciens Combattants ACPG-CATM
Amicale du Bel Age
Lire à Bourseville
Amicale des sapeurs pompiers
Société de Chasse
Notre Dame des Anges

D'autres associations, n'ayant pas leur siège à Bourseville, peuvent aussi proposer des activités sur la commune (Gym, Environnement..)

Nous y reviendrons prochainement .

A noter ! Le prochain « supplément » de « Bourseville Infos » sera précisément consacré à la Vie Associative . Après avoir rencontré les responsables de chacune des Associations, nous présenterons, avec leur accord , un résumé de leurs activités qui permettra à chacun de mieux les connaître, et pourquoi pas de participer aux activités proposées .

oooooooooooooooooooooooooooo

Bourseville Infos est réalisé par la commission Communication : J M Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc